



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réserv
au
Moniteur
belge



18034872



- 7 FEV. 2018

Greffe

Dénomination

(en entier) : **VISCOBEL**

Forme juridique : **SOCIETE ANONYME**

Siège : **ALLEE DES MESANGES 7 - 4600 VISE**

N° d'entreprise : **0457478922**

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 24 août 2017

Résolution :

A l'unanimité, l'Assemblée générale extraordinaire accepte le transfert du siège social à 4600 VISE, rue des cyclistes frontières, 16, à dater de ce jour.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires qui ont été signés par les personnes présentes.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires qui ont été signés par les personnes présentes.

SPRL TAN
Adm délégué
Représenté par Monsieur Di Vincenzo Enzo

Di Vincenzo Jessica
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/02/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature